

LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B. Madawaska

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

J. G. BOUCHER, rédacteur

PROHIBITION et POLITIQUE

Nous avons eu dans le passé l'occasion de critiquer assez sévèrement l'administration libérale au sujet de l'application de la loi de Prohibition. Nous avons même prédit que cette question serait une des causes de la chute de l'ancien gouvernement.

Le public a encore en mémoire le thème des discours de l'opposition dans notre comté, pendant la dernière campagne provinciale. Les candidats conservateurs, ici comme dans les autres comtés, semblaient avoir dans leur politique la mise en force de l'Acte de prohibition.

Quel résultat! Les élections ont été favorables à une large majorité de candidats conservateurs. Depuis lors, le patronage s'est fait valoir. Il y eut destitutions et nominations. Que voulez-vous, c'est la coutume. Certaines nominations n'ont pas l'heur de plaire au "Temperance Bulletin", organe de la Dominion Temperance Alliance dans cette province. Voici le texte d'un article paru dans le numéro de décembre. Nous le reproduisons en anglais, pour lui donner toute sa valeur:

"We regret that we are unable to congratulate the Government on some appointments made by them, or the late Chief Inspector on his recommendation, without which such appointments could not legally be made.

If the Government has been looking for trouble they could hardly have taken a surer way to find it.

The Royal Gazette gives amongst other appointments as Vendors the following names: Andrew Savoie, Kedgewick, N.-B.; Henry Cormier, Campbellton, N.-B.; and Albert J. Violette, St-Léonard's, N.-B.

Albert J. Violette of St-Leonard's, has a reputation throughout the Province and the State of Maine, and known to the officials for continued violations of the law, that makes his appointment a farcical thing well calculated to bring the administration of law and its administrators into general contempt.

Andrew Savoie of Kedgewick. In a Campbellton paper of November 19th, the day after the publication in the Royal Gazette of the appointment is the following paragraph:

New Vendor Pays Three Fines.
Andrew Savoie of Kedgewick celebrates appointment by paying \$150 and costs.

The appointment of Andrew Savoie of Kedgewick as a liquor vendor for that town was gaffeted in the Royal Gazette on Wednesday.

On Wednesday, Mr. Savoie appeared before Magistrate Matheson here, and was found guilty of three offences against the N. B. Liquor Law, and was fined \$150 and costs. H. A. Carr, Esq., the new prosecutor made his first appearance as such at this Court.

Henry Cormier of Campbellton. There is a long list of Convictions for violation of the Liquor Laws of N. B., against him which makes ridiculous his appointment as a Vendor.

Some other Vendor's appointments also are not just such as a law-keeping people could desire.

Il serait à désirer que la nomination de certains inspecteurs soit dénoncée aussi ouvertement. Il existe entre certains "vendeurs" du comté et certains inspecteurs des relations de famille ou d'affaires qui font croire pour l'avenir à une protection honteuse.

Nous parlons d'inspecteurs, peut-être ne le devrions-nous pas. Car il est douteux que ceux recommandés pour notre région soient assermentés. A moins que les autorités aient constaté que la position d'inspecteur des liqueurs offre trop de tentations pour exiger un serment!

Il est un fait incontestable à l'heure actuelle. Le commerce clandestin des boissons alcooliques intéresse un nombre considérable et toujours grandissant de personnes. Les profits sont énormes et les dangers d'être pris et dénoncés diminuent à chaque jour.

Où sont les pharisiens qui pendant la dernière campagne électorale criaient au scandale chez les autres? C'est le temps aujourd'hui de faire valoir les belles promesses faites au public. Les comtés français de la province, et particulièrement celui de Madawaska, ont la réputation d'être remplis de "bootleggers". La Dominion Temperance Alliance recommandait dernièrement au gouvernement la nomination d'un inspecteur en chef français, et catholique, afin qu'il ait plus d'influence dans les comtés français. Voilà où nous en sommes rendus!

"La prohibition est une question politique" disait récemment le révérend Père Burke, et tant qu'elle restera telle nous ne pouvons nous attendre à d'autres résultats.

J.-G. B.

DES EXPLICATIONS S. V. P.

En lisant un quotidien de Québec, ces jours derniers, nous avions l'occasion de tomber sur une correspondance d'Edmundston dans laquelle nous avons lu, entre autre chose ce paragraphe qui ne manque pas d'intérêt:

"Le départ de M. J.-B. Michaud a laissé une vacance à la Commission Scolaire, laquelle devra être comblée prochainement. Bien que nos commissaires aient un budget de \$30,000 par année à administrer, et qu'ils ne soient tenus de rendre compte de leur administration qu'une seule fois par année, il est respectable de constater

GRANDE ASSEMBLEE ANNUELLE

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

HYGIENE & THERAPEUTIQUE MODERNES

—III—

Il est de fait que nul n'avait guère entendu parler d'appendicite, avant que le Roi Edouard VII n'ait mis, bien involontairement, cette maladie à la mode. L'éminent collaborateur médical de l'Empire Review, M. le docteur Leonard Williams, déclarait récemment, avec raison, que le monarque eût pu éviter à l'appendicite la notoriété qu'il lui octroya. Cette affection se déconvoit soudainement, à Londres, un peu partout; depuis le fashionable Bayswater jusqu'aux confins de White Chapel, il devint nécessaire, urgent, d'extraire le méchant vermineux appendice. La maladie passa la Manche, l'Atlantique, se répandit sur tout le globe; c'est à dire qu'on se mit à opérer dans les cinq parties du monde, comme si cela seulement pouvait empêcher l'espèce humaine de disparaître prématurément. Il est vrai que des esprits chagrins prétendent que l'appendicite n'est autre chose que l'ancienne et vulgaire inflammation des entrailles, qui se guérissait bourgeoisement par des applications glacées. Mais passons, en remarquant toutefois que bien des docteurs, aujourd'hui, commencent à devenir un peu plus circonspects avec le scalpel, et reviennent au simple sac à glace. Cependant, en somme, la mode est, évidemment, à l'extirpation; on vous enlève les amygdales, on s'en prend aux adénoïdes, on arrache les dents à la douzaine ou demi douzaine (sans réduction

de prix sur la quantité), pour vous guérir de la pyorrhée ou des rhumatismes. Peut-être, à ce train-là, aurait-on fini par enlever le pancréas, si quelqu'un n'avait cru découvrir que cet organe obscur pourrait bien être la seule chose qui, à l'état normal, nous empêche de devenir diabétique. En tout cas, on coupe et on rogne de telle façon, qu'un infortuné plaisant a pu dire qu'il est permis d'entrevoir le moment où l'homme devra sacrifier la moitié de son anatomie afin de sauver l'autre moitié! Le malheur est que rien ne prouve clairement la nécessité absolue de ce dépeçage progressif de notre pauvre corps. Une meilleure nutrition, d'après les autorités médicales, serait la panacée contre les affections adénoïdales et la pyorrhée; nombre de praticiens affirment que l'extirpation des amygdales est trop souvent prématurée, et que celle de trop de dents à la fois produit des dérangements cérébraux pires que le mal à combattre. N'est-on pas tenté de devenir sceptique en voyant ce qui est advenu de la fameuse affection des "reins-flootants"? Cette maladie fit fureur jusqu'au moment où il fut découvert que les reins doivent toujours flotter plus ou moins, et que l'opération consistant à les rendre immobiles finissait par produire des troubles d'une grande gravité.

A bon entendre, salut!

George Nestler Tricoché.

ter qu'un nombre très peu élevé de contribuables se rend d'habitude aux assemblées annuelles. Il est à espérer que cette fois on se donnera le mot pour assister en grand nombre à l'assemblée spéciale qui sera appelée pour choisir un nouveau commissaire. On dit qu'il se prépare des réformes importantes, mais, comme il est toujours bon de savoir par qui ces réformes seront faites, s'il y a lieu, les contribuables feraient peut-être mieux d'ouvrir les yeux et de regarder ce qui se passe autour de certaines questions, qui les intéressent d'une manière particulière. Nos gens ne semblent pas s'intéresser assez activement aux affaires publiques, cependant l'administration de leurs deniers est une chose toute aussi importante que l'enseignement qui est donné à leurs enfants, et il ne faut pas simplement se contenter de payer son compte de taxe et de laisser faire. C'est à force de laisser faire que nos dettes municipales et scolaires sont devenues un fardeau assez difficile à supporter et qui pèse lourdement sur les épaules des contribuables. Nous espérons que le prochain commissaire saura répondre à l'attente du public et aura d'autres choses en vue que des réformes, qui ne sont peut-être pas aussi pressantes que certaines gens semblent se l'imaginer.

Nous ne pouvons que féliciter ce correspondant, dont malheureusement nous ignorons la personnalité, pour rappeler aux contribuables d'Edmundston qu'il est de leur plus grand intérêt d'assister en nombre aux assemblées du conseil de ville ou de la commission scolaire. A chaque fois que nous en avons eu l'occasion, nous avons toujours préché dans le désert. Lorsqu'on songe que la commission scolaire a manipulé au cours de l'an dernier plus de cent mille dollars, l'on se demande comment il se fait qu'aux assemblées annuelles, alors que les commissaires rendent compte de leur administration, l'on ne trouve présents que quelques dix-huit ou vingt contribuables.

Le correspondant du journal québécois nous laisse entendre qu'il est question de réformes à la Commission scolaire et qu'il serait sage que le public s'y opposerait. D'abord il faudrait que le public connaisse quelles réformes l'on désire faire. Nous aimerions que le correspondant nous les fasse connaître afin que nous en étudions publiquement les avantages et les désavantages. Les contribuables seront alors plus à même de se prononcer lors de la prochaine assemblée annuelle.

Si le distingué correspondant du journal de Québec désire ne pas correspondre avec nous, et garder son incognito, nous lui demandons d'exposer dans le journal étranger les réformes dont il entend parler comme devant s'introduire dans notre commission scolaire. En faisant cela il rendra un service aux contribuables.

J.-G. B.

Billet du jeudi

PAS LA MAIS... PARTOUT AILLEURS

Il est une heure moins quart à l'horloge de la gare du Téléphonat. L'air vient de retentir du cri strident de la locomotive numéro 2 qui entre en gare tout essouffée de la

longue randonnée qu'elle vient de faire.

Le train stoppe. Plusieurs passagers descendent en poussant un soupir de soulagement. Ce sont des voyageurs de commerce qui courent s'installer dans la voiture de leur hôtel, respectif; se sont des visiteurs qui après information, s'étonnent que leurs parents ne soient pas plus connus; enfin c'est

Maxime Goutatout qui descend

Le Club de Chasse et de Pêche du Comté de Madawaska Fête son premier Anniversaire — Grand Banquet à l'Hotel Windsor — Election des officiers — Plusieurs discours.

Edmundston — Jeudi dernier, un grand nombre de citoyens d'Edmundston et du comté de Madawaska se réunissaient à l'Hotel Windsor pour célébrer le premier anniversaire de la formation du Club de Chasse et de Pêche du comté de Madawaska.

A cette occasion un délicieux banquet eut lieu auquel assistèrent près de soixante membres. Le président M. R.-W. Hammond présida au festin. Les membres suivants étaient présents: l'hon. J.-E. Michaud, Son Honneur le Maire-Cormier, MM. T. J. Scott, secrétaire du Club, F. E. Fournier vice-président, l'avocat A.-J. Cyr trésorier, John Stevens, J.-F. Rice, Joseph David, président de la Chambre de Commerce, D.-M. Martin, J.-W. Hall, Pat. Fournier, M. Stroop, Michel Fournier, Geo. Siros, R.-B. Owens, Denis Daigle, Douglas Stevens, Leo Kelley, J. Germain, H. Mulherin, Raymond Clavette, Dr. Simms, Paul Thériault, H. Jessome, A.-E. Levesque, M.-M. Thériault, J.-G. Boucher, etc.

Au nombre des étrangers qui avaient répondu à l'invitation nous remarquons M. Lévyte Gagnon, garde-phasse en chef de la province, M. J.-L. White de Grand Sault, Paul Parent directeur d'un établissement d'élevage des poissons à Grand Sault et J.-A. Robertson employé au ministère des Pêcheries et des Mines à Ottawa.

M. Martin Thériault, maître de cérémonie, lut plusieurs lettres de membres regrettant de ne pouvoir assister à cette fête. Le président lut un rapport établissant le but du Club, et donnant quelques détails sur les activités de celui-ci pendant l'année écoulée. Le but c'est de préserver et propager nos réserves de chasse et de pêche. Pour cela il faut suivre les lois que dictent les gouvernements, c'est ce à quoi s'engage toute personne qui devient membre de ce Club.

M. F.-E. Fournier lut le rapport suivant:

Comme nous le savons, le Nouveau Brunswick est reconnu avec justice comme le "Paradis de Sportsmen", non seulement la province elle-même a-t-elle été renommée, mais aussi le Madawaska, qui pour bien des années, a fourni ce qu'il y avait de mieux en chasse et pêche; depuis quelques années cependant, le Madawaska a perdu de ses ressources; lui qui faisait tant de réclame:

bien tranquillement, une petite valise à la main, sans écouter les quolibets que lui lance le serrefrein Pierre.

Pierre est un homme de service. A maintes reprises il recut la promesse d'une tunique de conducteur, mais il attend encore.

Pierre a l'air ennuyé de tout connaître; c'est pourquoi Maxime Goutatout s'en approche et lui chuchote à l'oreille:

—Pierre, y a-t-y, moyen d'avoir un coup par ici?

—Un coup de quoi, demande Pierre narquois, un coup de pied ou de poing? Tu n'a qu'à pas te mêler de tes affaires, et tu en recevras certainement...

—Mais non, pas ça, un coup de rhum, de quoi à boire...

—Ah, j'y suis; certainement tu peux en avoir, tant que tu en voudras.

—Tu vois cette grosse bâtisse là-bas sur la côte, dit Pierre en pointant vers l'église, là ils n'en vendent pas, mais partout ailleurs y en a.

Le lendemain midi, Maxime Goutatout revint prendre le train. Son pas c'était alourdi... et sa valise aussi. Pierre dut lui aller à monter, se félicitant de l'effet de son renseignement.

PASCO.

tellement, qu'aujourd'hui, on voit nos chasseurs et pêcheurs, visiteurs, quitter nos bois et nos rivières pour aller ailleurs. Nous-mêmes, résidents du Madawaska, nous sommes pratiquement forcés d'aller en dehors si nous voulons jouir des chasses et pêches comme par le passé.

Le rapport du Gouvernement pour l'année 1924 montre que les licences vendues au Madawaska pendant l'année se partage comme suit:

200 résidents et 7 visiteurs, donnant un revenu de \$950.00, tandis que Victoria, le comté voisin, a donné 333 résidents et 41 visiteurs, leur donnant un revenu de \$3,105. Ici nos visiteurs ont dépensé dans les environs de \$1400, qui restent ici, tandis que le comté de Victoria, a dû recevoir environ \$8,200. Si nous voulons aller plus loin, nous pouvons juger que, par exemple, le comté de York, avec ses 255 visiteurs pour l'année, a dû profiter d'un joli montant d'environ \$51,000. Notre \$1400 paraît petit et même ridicule quand nous considérons nos ressources immenses. Avec l'exception d'un comté de la province, nos revenus sur ce rapport sont les plus pitoyables. Avec les moyens à notre disposition et avec les efforts unis de ce Club, le Madawaska devrait bientôt occuper la position qu'il mérite.

Les Experts du Gouvernement à ce sujet nous ont maintes fois dit que nos lacs et nos rivières offrent la meilleure nourriture possible pour des immenses quantités de poissons, et que la caractéristique même de l'eau offre bien des avantages à la production. Donc, ce qui veut dire que nous devons prendre les moyens nécessaires pour charger nos lacs et rivières de poissons à leur capacité. Ceci peut se faire facilement, comme nous avons à notre portée, à trois mille du Grand Sault, une magnifique batarde à écloser sous l'habile direction de M. Paul Parent.

La première fois que nous avons profité de ces avantages est quand 50,000 truites ont été placées par un invidieux intéressé au Lac Baker, il y a deux ans, l'année dernière par l'entremise du Club, 65,000 truites ont été distribuées dans le Lac Unique et dans la Rivière Verte.

Il y a réellement beaucoup à accomplir et nous avons déjà entrepris d'avoir 750,000 truites pour nos lacs et rivières le printemps prochain. En plus, nos refuges pour bêtes de bois sont les meilleurs imaginables.

Ce Club a été formé dans le but de rétablir nos ressources, en distribuant du poisson dans nos lacs et rivières et aussi voir à ce que les bêtes de bois aient l'avantage d'augmenter en nombre; ceci veut dire qu'il faudra pratiquer les bonnes méthodes de chasse et de pêche, éliminer des seines et la dynamite et voir à ce que le bran de scie ne détruise pas nos lits de fécondation; afin que nous puissions jouir des résultats de nos ouvrages, il faudra voir aussi à ce que nos bêtes de bois ne s'abattent pas d'une manière contre le bon sens, ainsi assurant l'avenir, afin que nous ne soyons pas réduits d'aller ailleurs où ils ont déjà mis en pratique les systèmes dont nous parlons. Ces méthodes sont pratiquées ailleurs avec de magnifiques résultats. Pourquoi pas nous aussi faire pareil? Le plus tôt que nous prendrons ces moyens, le plus vite que le Madawaska sera, non seulement un Paradis pour les chasseurs et les pêcheurs, mais la terre promise pour ceux qui jouissent de ce passe-temps si salutaire et récréatif.

Suite à la page 8

UN GRAND ACADIEN

FEU Mgr DOUCET

(Le Soleil) — Monseigneur Stanislas Joseph Doucet, prêtre domestique et vicaire général du diocèse de Chatham, curé de Grand'Anse, qui est mort d'une pneumonie la semaine dernière, était l'un des ecclésiastiques les plus distingués de la province du Nouveau Brunswick. Né à Bathurst, au Nouveau Brunswick, le 8 juillet 1847, il avait fait ses études classiques au collège de St-Michel, de Chatham, N.-B., et ses études théologiques au grand Séminaire de Montréal. Il avait été ordonné prêtre en même temps que Monseigneur Richard, à Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, par Sa Grandeur Monseigneur McIntyre, le 31 juillet 1870. Nommé vicaire à Tracadie en 1870, il fut successivement curé à Shippagan et à Lamèque, à St-Charles et à Richibucto, à Poquemouche, à Shippagan, et, finalement, à Grand'Anse. Il avait célébré ses noces d'or sacerdotales en 1920 et avait été nom-

mé vicaire général du diocèse de Chatham par Monseigneur Rogers en 1900 et par Monseigneur Chiasson en 1920. Il fut élevé à la dignité de prêtre domestique de Sa Sainteté Pie X en 1916. C'était un homme d'une grande science qui porta toujours un vif intérêt aux questions acadiennes.

Mgr Doucet joua un rôle prépondérant au premier congrès acadien qui fut tenu à Memramcook, dans les salles de l'Université du Collège St-Joseph, les 20 et 21 juillet. Il était alors tout jeune prêtre et desservait la paroisse de Poquemouche, dans le comté de Gloucester. Il participa aux délibérations de deux commissions, celle de l'éducation dont le président était M. Alphée Bellevue, professeur à l'École Normale de Frédéricton, et celle de la presse dont le rapporteur officiel était l'éditeur propriétaire douard, par Sa Grandeur Monseigneur McIntyre, le 31 juillet 1870. Nommé vicaire à Tracadie en 1870, il fut successivement curé à Shippagan et à Lamèque, à St-Charles et à Richibucto, à Poquemouche, à Shippagan, et, finalement, à Grand'Anse. Il avait célébré ses noces d'or sacerdotales en 1920 et avait été nom-

M. Belliveau, retenu à Frédéricton par les exigences de son professorat, dut renoncer à l'honneur de présider la commission de l'éducation et fut dignement remplacé par le Rév. Ph.-F. Bourgeois, littérateur de note et professeur au collège St-Joseph-Mgr

Doucet avait pour ses collègues sur cette commission le Très Rév. Père Camille Lefebvre, le fondateur du Collège St-Joseph, les RR. MM. E. Biron, H. Girouard, A. Trudel et D. McDonald, et MM. Valentin A. Landry, Urbain Doucet, Gilbert Girouard et P.-P. Gaudet.

A l'exception de l'éminent historien acadien, M. Gaudet, tous sont disparus de la scène de ce monde. Patriotes ardents, ils ont rendu à la cause de l'éducation et à la race acadienne des services signalés dont les Acadiens réclament aujourd'hui les fruits abondants.

Les membres de la commission de la presse étaient les révérends MM. Bernard J. Chiasson, S.-J. Doucet, l'hon. Joseph O. Arsenault, MM. M. Souci et Ferd. Robitoux. Presque tous sont morts. Eux aussi, ils ont fidèlement servi la cause nationale en encourageant la presse acadienne et en contribuant à fonder, à maintenir et à répandre les journaux au sein des populations françaises des provinces maritimes.

Il faut rendre un pieux hommage à la mémoire de ses patriotes sincères qui, animés du louable désir d'être utiles à leur religion, à leur race et à leur pays, contribuèrent puissamment à asseoir sur des bases solides l'édifice de la nationalité acadienne.

Mgr Doucet fut le premier à émettre l'idée de fonder un journal français en Acadie. Il lia connaissance avec M. Israel J. D. Landry, à Chatham, et lui conseilla de publier un journal qui serait dévoué aux intérêts de la race acadienne. Après bien des hésitations, M. Landry céda aux instances de jeune ecclésiastique et lança un manifeste annonçant la publication du "Moniteur Acadien" à Chatham. Le projet reçut un accueil favorable et ce journal fit son apparition, non pas à Chatham, mais à Shédiac qui était alors le principal centre français du Nouveau Brunswick.

Nous tenons ces renseignements de notre estimable compatriote, M. Placide Gaudet, qui nous assure que Mgr Doucet fut aussi l'un des principaux instigateurs de la fondation du journal "Le Courrier des provinces maritimes".

Rappelons ici que le premier congrès acadien fut présidé par sir Pierre A. Landry, que la messe d'ouverture fut célébrée par l'abbé H. Girouard, en ce temps-là le plus ancien prêtre acadien après l'abbé S.-E. Poirier, de l'Ile-du-Prince-Edouard, et que le sermon du jour fut prononcé par l'abbé, plus tard Mgr Marcel F. Richard, alors supérieur du collège St-Louis.

C'est à la convention de Memramcook que les Acadiens choisirent l'Assomption comme fête nationale sur la recommandation de la première communion à laquelle avait été confié le "choix" et l'adoption d'une fête nationale générale pour les Acadiens des provinces maritimes.

La présidence de cette importante communion avait été confiée à l'hon. sénateur Parcal Poirier qui en était également le rapporteur officiel.

L'abbé Doucet prononça à ce sujet un remarquable discours dans lequel il opta pour le choix de l'Assomption, de préférence à la St-Jean-Baptiste, comme fête nationale du peuple acadien. Il disait:

"Pour faire un choix judicieux et acceptable, il me semble que nous devrions choisir une fête qui corresponde mieux que toute autre aux sentiments religieux de notre peuple, une fête que la dévotion populaire aurait déjà marquée, et fait adopter en principe comme notre fête patronale. Que ce soit une qui se rattache par quelque côté à notre origine et à notre histoire, une fête que notre peuple ait déjà, qui soit déjà populaire et qui s'impose pour ainsi dire d'elle-même à notre choix. N'est-ce pas sur de telles considérations qu'on s'appuie ordinairement pour faire le choix d'une fête patronale?"

"Quand nos aïeux quittèrent la France pour venir fonder l'Acadie, l'Assomption de la Sainte Vierge était la fête nationale de la France. C'est sans doute cette fête, qu'ils auraient choisie s'ils en avaient choisi une comme fête patronale de leur nouvelle patrie... Voulez-vous savoir ce qui fait que le petit peuple acadien se distingue de tous les peuples de la terre, sans même excepter le peuple canadien? C'est parce que les circonstances qui se rattachent à son origine et qui ont entouré son existence sont différentes de celles qui ont formé le caractère national des autres peu-

ples. Ouvrez son histoire et vous y trouverez le récit de ces circonstances. Ce sont les vicissitudes orageuses de son existence, jointes à son long isolement de la France et du Canada, qui ont formé sa physionomie nationale et qui le font reconnaître comme un peuple distinct au milieu de tous les peuples qui l'entourent."

Il terminait son discours par les paroles suivantes:

"En choisissant la Saint-Jean-Baptiste pour notre fête nationale, nous ferions des deux nationalités, mais la tendance que nous donnerait cette démarche est une tendance qui n'aboutirait peut-être jamais, car ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, ce sont les circonstances qui forment les physionomies nationales. Ce n'est rien qui dépend d'un acte de volonté ou du libre choix d'un peuple. La formation ou un changement de caractère national peut requérir des siècles pour arriver à terme. Ainsi, quand bien même il serait désirable de nous allier avec nos frères du Canada de manière à faire disparaître dans le cours des temps les traits qui nous distinguent maintenant, nous n'entreprendrions une tâche qu'il n'est pas dans l'ordre des choses d'accomplir de la manière proposée. Il nous faudrait déjà avoir le même caractère national pour le présent au moins, il me semble que la Saint Jean Baptiste comme fête nationale serait pour nous quelque chose d'anormal, quelque chose qui ne serait pas adapté au but, qui ne correspondrait pas à notre nationalité, à notre état actuel."

"Choisissons plutôt la Sainte Vierge, Marie pour notre patronne, puisque, comme on l'a si eloquemment démontré, nous ne pourrions faire un choix qui ait mieux convenu que celui-là au sentiment religieux des Acadiens. En elle notre peuple a mis toute sa confiance; et elle a été sa protectrice au milieu des dangers et des épreuves qu'il a eu à travers. Pour les peuples comme pour les individus, Marie n'est jamais invoquée en vain. Et entre toutes les fêtes de la Sainte Vierge, incontestablement c'est l'antique Assomption, la fête patronale de nos aïeux, qui nous conviens le mieux sous tous les rapports comme fête patronale et nationale."

Dr E.-A. MARTIN
418-10d.

Desire annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il a maintenant son bureau à sa résidence privée, sur la rue de l'Eglise, entre chez MM. L.-A. Dugal et J.-E. Michaud.

Comment protégez-vous votre foyer?
Chaque fois que vous investez dans votre maison doit être bien protégé. Vous achetez une maison et vous la meublez — cependant il n'y a que l'assurance pour rendre ce placement permanent.

Notre expérience à aider d'autres propriétaires signifie que nous pouvons vous donner des conseils d'experts au sujet de votre propriété et de son assurance. Parlez-nous en maintenant.

Les conseils de cette agence ont amené à beaucoup de propriétaires de grosses pertes.

E.-J. HUBERT
AGENT
Téléphone 129-31
EDMUNDSTON, N.-B.

"Si fatigued"



Les éplettes de l'époque des fêtes soumettent souvent la santé à la plus rude épreuve. L'excès de fatigue et le passage soudain des magasins surchauffés aux rues froides et recouvertes de glace sont bien de nature à faire contracter des rhumes et à favoriser l'écllosion de l'influenza, de la grippe ou de la redoutable pneumonie. La valeur de Father John's Medicine pour le traitement et la prévention des rhumes de la grippe et de la pneumonie a été établie par plus de soixante-huit années de succès.

C'est un remède, un aliment et un tonique qui font des chairs et une vigueur nouvelles pour combattre les rhumes et les empêcher de dégénérer en maladies plus graves.

Exempt d'alcool et de drogues dangereuses, Father John's Médicine est une préparation que l'on peut donner à chaque membre de la famille, jeune ou vieux.



Father John's Medicine
Contre Toux Opiniâtre 3035F.



PETITES ANNONCES

A LOUER

Bonne MAISON bien chaude, ayant toutes les améliorations modernes. S'adresser au Dr. P.-H. LAPOINTE, j.n.o. Edmundston, N.-B.

MOULIN A SCIE A VENDRE

Situé à McLaughlin Sliding, N.-B., autrefois la propriété de M. E.-S. ROGERS, avec toutes les machines en bonne condition. Aussi 98 acres de terre. A vendre à un prix raisonnable. Conditions de paiement faciles. S'adresser à LA BANQUE PROVINCIALE 318-10d. Edmundston, N.-B.

A VENDRE

Une BATISSE neuve avec magasin en bas et foyer de 6 chambres en haut, le tout bien fini, situé le deuxième voisin du bureau de poste à Madawaska, Me. S'adresser à: ALEXIS DESJARDINS, 218-10d. Madawaska, Me.

FOIN — PAILLE — AVOINE

J'ai actuellement un lot de foin, paille et avoine à vendre à bonnes conditions. S'adresser à: XAVIER BOUCHARD, Marchand, 218-17d. Edmundston, N.-B.

A LOUER

Belles Grandes Chambres, à louer immédiatement. Situé dans le centre de la ville. S'adresser au Bureau du Madawaska, j.n.o.

VENTE A L'ENCAN

Je vendrai à l'encan, lundi le 21 courant, à deux heures, à ma résidence, tout l'ameublement de ma maison comprenant deux sets de salon, un set de salle à dîner, 4 ou 5 bureaux de toilette en acajou, 5 couchettes dont une en cuivre, 5 tables de salon, salle à dîner et cuisine. Aussi chaises, fauteuils, berçantes et une foule d'autres effets.

Nap. DESGANGES, 11-17d. rue St-François, Edmundston, N.-B.

LISEZ ET FAITES LIRE LE MADAWASKA

ENROLLEZ-VOUS dans le **Club de Noël** Christmas Cash Club

Le CLUB de NOEL vous procurera l'argent nécessaire pour vos éplettes de l'an prochain, alors que vous désirerez faire un cadeau à tous ceux chers à vos coeurs. Il vous rendra le prochain Noël deux fois plus joyeux en vous assurant l'argent nécessaire pour vos dépenses. Joignez-le Club vous-mêmes et amenez vos parents et vos amis. Déposez à chaque semaine un léger montant pour le Club de Noël, et vous assurerez ainsi l'argent nécessaire pour 1926. Voici les différents plans; choisissez selon vos besoins

Classe B-10 Déposez 10 cts par semaine Montant total 50 paiements \$5.00	Classe C-25 Déposez 25 cts par semaine Montant total 50 paiements \$12.00	Classe D-50 Déposez 50 cts par semaine Montant total 50 paiements \$25.00
---	--	--

Classe E-100 Déposez \$1.00 par semaine Montant total 50 paiements \$50.00	Classe F-200 Déposez \$2.00 par semaine Montant total 50 paiements \$100.00
---	--

ENROLLEZ-VOUS IMMEDIATEMENT
Venez demander votre carte et nous vous expliquerons comment la remplir; puis faites votre premier paiement dans la classe que vous avez choisie et vous serez alors un membre en règle du CLUB de Noël 1926.

Les paiements sont dus le premier jour de chaque semaine et peuvent être faits d'avance. Deux semaines avant Noël, vous recevrez un Certificat d'une valeur monétaire de tout le montant déposé.

C'est une invitation - Vous êtes bienvenus!
Pour plus d'informations, demandez notre circulaire.

FORT KENT TRUST, Co.
Madawaska Branch
Madawaska, Maine.

La fameuse pipe SICANA vous donne 100% de Satisfaction. Pouvez-vous trouver mieux?

50 STYLES DIFFERENTS

Prix **\$1.50**

En vente par tout le Canada. Si votre marchand ne peut vous la procurer, adressez-vous directement à:

JOS COTE, LIMITEE
188, rue St-Paul, Québec.

T. M. RICHARDS SONS

Voici une liste de quelques-uns de nos "BARGAINS" pour NOEL:

SERVICE à dîner, 100 morceaux	\$25.00
Sacs de FEVES de 100 lb, triées à la main, les meilleures	5.85
100 lbs d'OIGNONS espagnols	3.95
2 douz. boîtes de TOMATES de choix	3.85
1 lb COCOA	.25
2 lbs RAISINS	.25
5 lbs BONBONS de Noël	.80
FIGUES	à la livre .15

T.M. RICHARDS SONS
EDMUNDSTON, N.-B.

Chirurgien
près d'
Edmundston
Comptable
H.-
Com
Frederic
Médecin-Ch
Casier-
A.-M
U.S.
Edmund
Avocat
Alber
Avocat
Bureau
Voisin
Edmund
NOTICE
To Florist
rich of Sa
County of
Province of
Farmer, and
his wife, and
it doth of
concern:
NOTICE IS
that there will
be an auction in
front of John
Town of Gran
ty of Victori
New Brunswick
twenty-second
A.D. 1926, at
o'clock in the
lot of land sit
in the Parish
of the County
of the Province
of New Brunsw
banded and
lows—
"beginning
"standing on
"side of a res
"most eastern
"ber. One in T
"ement; then
"magnet of th
"forty-three o
"minutes west
"and forty-four
"eastern side o
"road; thence
"north forty-e
"thirty minutes

Prindivi
MA
Rue d
Boeuf de l
veau de la
agneau de
saucisse,
steak Ham
JAMBON
etc., etc.
Nous solli
part
Si vous ne
téléphones
M. PRIN
Edmundsto

CARTES PROFESSIONNELLES

Chirurgien-Dentiste
O.J. CORMIER
près de l'Hôtel Royale
Edmundston, N.B.

Avocat
Casier-P. "S" Tél.: 42
M.-D. CORMIER
B.A.
Avocat, Notaire Public
Edmundston, N.B.

Comptable
H.-G. HOBEN
Comptable Licencié
Fredericton, N.B.

Avocats
MICHAUD & CYR
Bureau: Maison de Cour.
Edmundston, N.B.

Médecin-Chirurgien
Casier-P. "S" Tél.: 46
A.-M. SORMANY
Edmundston, N.B.

P.-C. Laporte
CLAIR, N.B.
Spécialité: Chirurgie
(Maladies des femmes)
Heures de Bureau: 9 h. à 12 h. et 2 h. à 5 h.

Avocat
Albert J. DIONNE
B.A.
Avocat, Notaire Public
Bureau: Chez J. Tétu
Voisin de Jos E. Bard.
Edmundston, N.B.

Entrepreneur
A. BOUCHER
Peinture
Tapisserie - Imitations
Frais Funéraires
Spécialité: Réparation des
vieux meubles.
Royal Hotel. Tél. 125-24

NOTICE OF SALE

To Florient Marquis, of the Parish of Saint André in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Adeline Marquis, his wife, and all others to whom it doth or may in any wise concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction in front of the law offices of John M. Keeffe, at the Town of Grand Falls in the County of Victoria and Province of New Brunswick, on Friday, the twenty-second day of January, A.D. 1926, at the hour of two o'clock in the afternoon, all that lot of land situated, lying and being in the Parish of Saint André, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and bounded and described as follows:—

"Beginning at a cedar post standing on the north-western side of a reserved road at the most eastern angle of Lot Number One in Tier One, Cyr Settlement; thence running by the magnet of the year 1903 north forty-three degrees and forty minutes west sixty-six chains and forty-four links to the south-eastern side of another reserved road; thence along the same north forty-eight degrees and thirty minutes east fifteen chains

and five links; thence south forty-three degrees and forty minutes east sixty-five chains and eight links to a fir post standing on the north-western side of the first mentioned reserved road; and thence along the same south forty-six degrees and twenty minutes west fifteen chains and five links to the place of beginning, containing one hundred acres more or less and distinguished as Lot Number Two in Tier One, Cyr Settlement."

Together with the buildings and improvements thereon and the appurtenances to the same belonging. The above sale will be made pursuant to a power of sale contained in an Indenture of Mortgage bearing date the twenty-first day of August, A.D. 1919, and made between the said Florient Marquis, and Adeline Marquis, his wife, of the first part, and the undersigned, Mary Gagnon, of the Parish of Saint Anne, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, (formerly of the Town of Grand Falls, in the County of Victoria and Province of New Brunswick), married woman, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid, in Book 7-2 of eRecords, on pages 704, 705, 706, 707, and 708, as Number 1921, default having been made in the payment of the money thereby secured.

Dated this nineteenth day of November, A.D. 1925.
MARY GAGNON, Mortgagee.
JOHN M. KEEFFE, Solicitor for Mortgagee.

POURQUOI? Ne pas nous favoriser d'une commande de: POULETS, OIES, BOEUF, PORC, OEUF extra 50c. No. 1 45c. BEURRE (bon) 45c. New Denmark United Farmers Co-operative Limited PETERSEN, Co. Victoria, N.B.

LISEZ et FAITES LIRE LE MADAWASKA

LE SANG DES PRETRES...

Au moment où tant d'yeux sont fixés sur le cours de la Bourse...

...Oh, sérieusement, des gens graves se demandent: Est-ce Painlevé... ou est-ce Loucheur qui va sauver la France...? ...Où tant de médecins, penchés sur un abcès, ne voient pas la maladie profonde dont il n'est que la superficielle expression...

A ce moment-là, mois des Morts encore... finale de l'armistice, je convie les surnaturels à lever les yeux plus haut, à respirer un air plus pur.

Alors, laissez-moi vous parler de ceux dont on ne parle pas... de ces prêtres dont on ne se souvient plus, car ils sont, comme disaient les Anglais: "No land's man... de la terre de personne."

Et pourtant, ils sont de la famille de tout le monde! Mais cette famille-là est précisément celle qui oublie le plus vite et le plus absolument.

Oh!... ne protestez pas. S'il ne s'était pas trouvé un prêtre de cœur pur, après plus d'un siècle, empêcher de sombrer dans l'oubli l'héroïsme silencieux des prêtres martyrs de l'île de Ré, personne, ici-bas, ne penserait plus à eux.

Empêchons donc le silence d'en sevrer une seconde fois les 3,101 prêtres, les 1,517 religieux et les 335 religieuses tombés au champ d'honneur, et pour lesquels, l'un d'eux, le 16 novembre, à 11 heures, un service solennel sera célébré à Notre-Dame par les soins de la P. A. C. et de la D. R. A. C., sous la présidence du cardinal de Paris.

C'est l'abbé Hénoque, officier de la Légion d'honneur, douze citations, amoné des saints-cyriens, qui prendra la parole. D'avance, je le plains.

Sans doute, il faut parler. Mais il y a des sujets écrasants, devant lesquels la vérité vraie, c'est le silence.

Jean Guiraud, Henry Bordeaux le Livre d'Or du Clergé ont déjà pieusement recueilli, comme des reliques, de magnifiques choses en cette guerre unique où, pour la première fois, le prêtre apparaît les armes à la main.

Mais qu'est cela en comparaison de tout ce qu'on pressent... — Jamais aucune armée n'a autant vécu par l'âme... écrivait Maurice Barrès, qui au début de 1917, avait déjà collectionné 4,000 citations de prêtres.

Et si jamais aucune armée n'a autant vécu par l'âme, c'est que, jamais, aucune armée n'eut un tel forment sacerdotal.

Songez que sur 76,110 mobilisés prêtres ou religieux, la France seule s'inscrit pour 47,496, près des deux tiers!

Sur 6,098 morts, elle en donne 4,953 dont 3,101 du clergé séculier, 1,517 du clergé régulier et 335 religieuses.

Et sur 17,000 citations, l'église de France en retient, pour elle seule, plus de 14,000.

Comme l'abbé Hénoque va-t-il choisir au milieu de tant de sacrifices silencieux, d'héroïsmes cachés, d'holocaustes librement consentis pour la cause de la patrie...?

Car, n'oubliez pas cela: le 1er août 1924, une foule de religieux étaient à l'étranger, chassés de leur patrie par les Loges...

Or, des cinq parties du monde, ces religieux se précipitent à l'appel de la France...

Le maire de Luxembourg lève les deux bras au ciel en voyant le spot de la mobilisation, courir à pied, sur la route, de véritables bataillons de religieux.

L'ambassadeur de Constantinople écrit: Sur certains bateaux, les prêtres formaient le quart du contingent... Et il fallut un train spécial pour les conduire à Jaffa. Même enthousiasme au départ de Beyrouth. Le consul de France vint à bord serrer la main de tous, et il fut reçu au chant formidable de la Marseillaise: "Spéciale inoubliable... dit-il, et dont je fus remué jusqu'au fond du cœur!"

Et alors, quand on s'engage dans la forêt des citations, c'est un éblouissement.

Ah!... ce qu'il est loin, le veau

AU FOYER

A Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Vers toi petite Fleur s'élève ma prière, En ce beau jour de mai, où sur ton front, serain, Dépose, tout ému, le successeur de Pierre, L'aurole des saints.

L'univers catholique relentit de ta gloire, Bienheureuse Thérèse, victime de l'Amour... Daigne prêter l'oreille à ce chant de victoire, Du céleste séjour.

Thérèse, don du Ciel, la Trinité bénie, Tu as charmé beaucoup, par la petite fleur De chaque sacrifice... Sa "tendresse infinie", A consumé ton cœur!

Tu fais pleuvoir des roses... Honneur à ta puissance! De ta "Petite Voie" les secrets sont connus. Humble simplicité, abandon, confiance, Toujours plaire à Jésus!

Ici-bas ton bonheur fut de rester petite Tu le disais sans cesse: Le Ciel est pour l'enfant... Avocate puissante, oh! fais que je t'imité, Toujours, à chaque instant!

DECEMBRE

Dernier Quartier, 8 Nouvelle Lune, 15 Premier Quartier, 22 Pleine Lune, 29

FETES RELIGIEUSES

- M. 1 De la fête. M. 2 Ste-Bibiane, vgs et mart. J. 3 S. François-Xavier, conf. V. 4 S. Pierre Chrysol, év, conf. S. 5 De la fête. D. 6 II de l'Avant L. 7 S. Amboise, év, conf doct. M. 8 Immaculée-Conception. M. 9 De l'Octave. J. 10 De l'Octave. V. 11 S. Damase I, pape et conf. S. 12 Du 5è jour de l'Octave. D. 13 III de l'Avant. L. 14 Du 7è jour de l'Octave. M. 15 Octave de l'Immac-Conc. M. 16 Quatre-Temps. J. 17 De la fête. V. 18 Quatre Temps. S. 19 Quatre-Temps. D. 20 IV de l'Avant. L. 21 S. Thomas. M. 22 De la fête. M. 23 De la fête. J. 24 Vigile de Noël. V. 25 NOËL (d'obligation.) S. 26 S. Etienne, 1er mart. D. 27 S. Jean, ap. et Evang. L. 28 Les Sts Innocents. M. 29 S. Thomas de Cantorbéry. M. 30 Du Dim. dans l'octave de Noël. J. 31 S. Sylvestre I, pape et conf. 365 jours écoulés.

LE CAFE-PARLOIR DONNE UN BON SERVICE

Le char Café-Parloir, attaché au train No. 14 du chemin de fer National du Canada, quittant Saint-Jean, N.-B., à une heure de l'après-midi pour Moncton et revenant de cet endroit à Saint-Jean sur le No. 43, quittant Moncton à 4.50 de l'après-midi, à tous donne un excellent service très apprécié de plusieurs voyageurs.

Un délicieux menu à la carte, d'une variété plaisante, est fourni aux clients, et un repas aussi les jours exceptés les dimanches, bien servi qu'apprêté. 4fs.

—Où vas-tu?... lui crient ses camarades. Tu vois bien les barages?... Attends!... C'est fou!... Nous irons après.

Il se tourne tranquillement vers eux et il leur dit, et personnel n'a plus entendu le son de sa voix: —Vous, vous devez attendre. Mais moi, on m'attend.

Il s'avance seul, et il mourut. C'est pour tous ceux-là qu'on va prier à Notre-Dame lundi prochain.

Mais, eux aussi, prieront pour nous. Il nous sauveront, une fois de plus, en nous redressant et la tête et le cœur.

La France ne peut pas périr. Même si le veau crève, elle vivra.

Croyez cela, vous tous qui les mains tremblantes sur vos poches lisez anxieusement les projets du matin et les contre-projets du soir.

Croyez cela, vous surtout qui méprisez l'argent... qui méprisez les places, qui méprisez les honneurs, et marchez, les yeux sur l'étoile, en chantant au fond de votre cœur fervent: Je crois!...

Je crois un peu aux vivants... mais je crois tellement aux morts!... Pierre L'ERMITE.

AVIS A CEUX QUI FONT USAGE D'UN APPAREIL DE RADIO

Tout détenteur d'un appareil récepteur doit posséder une licence, sous peine, sur conviction par voie sommaire, d'une amende n'excédant pas \$50.00.

La licence coûte \$1.00 par année Elle est valable jusqu'au 31 mars 1926. Pour obtenir une licence, s'adresser: Aux bureaux de poste, aux vendeurs d'appareils de radio, aux Inspecteurs du Service Radioléctrique ou au Ministère de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa.

Le produit de la vente des licences est employé au bénéfice de la radiodiffusion et pour l'amélioration des conditions de la réception. A. JOHNSTON, Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries. No. 365-11.



Prindville's Meat MARKET Rue de l'Eglise Boeuf de l'Ouest, Veau de lait, Agneau de qualité, Saucisse, Steak Hamburg, JAMBON et Bacon, etc., etc. Nous sollicitons votre patronage. Si vous ne pouvez venir, téléphonez au No. 29-21. M. PRINDVILLE Edmundston, N.B.



SEULS les marchands dont l'annonce apparait plus bas ont des coupons.

CONCOURS DU DU THEATRE CASIN

Cadeaux Qui Plaisent



UN CADEAU QUE L'ON PORTE, est un CADEAU QUI PLAÎT! Rien de douteux dans cela. Toute chose qui tend à augmenter l'apparence extérieure du papa, du grand frère ou de l'ami, ou augmenter son confort, flatter son amour-propre. C'est ce à quoi il faut viser.

Si vous voulez le voir rayonner de JOIE à Noël, surveillez-le lorsqu'il ouvrira ses boîtes et trouvera l'un de nos multiples articles pour hommes.

Examinez les suggestions que nous vous faisons ci-dessous. Si vous ne trouvez pas ce que vous avez à l'idée, venez au magasin, nous l'avons.

CRAVATES



Un cadeau toujours apprécié. Nouveauté: crêpe et silk. Aussi quelques nouveautés anglaises avec mouchoirs du même patron.

\$1.00, \$1.25 et \$1.50

CHEMISES



Le Cadeau par excellence et dont un homme n'a jamais trop. Les meilleures marques: Forsyth, Tooks, Regal et Strand.

Avec collets séparés ou attachés.

\$2.00 à \$5.00

FOULARDS



Soie, Laine, Cashmere. Les nouveaux patrons Highland très en vogue cette année. Un foulard qu'il sera fier de porter.

\$1.50 à \$5.00

MOUCHOIRS en TOILE



Un article indispensable et qui lui plaira certainement. Bordures de différentes couleurs, aussi avec initiales.

25c, 50c, 75c.

GANTS



Un joli Cadeau que vous serez fier de présenter. En cuir, suède, Cape, Mocha et Buckskin, avec doublure en laine.

\$2.00 à \$5.00

AUTRES SUGGESTIONS

CEINTURES — PANTOUFLES
PYJAMAS, — ROBES de CHAMBRE

Chaque article sera empaqueté dans une belle boîte, sans qu'il vous en coûte rien de plus.

I. KASNER RUE CANADA
Edmundston, N.-B.



Fraser Companies Limited

QUARTIERS GENERAUX DU PERE NOEL

L'endroit par excellence pour choisir un Cadeau qui Plaira à Tous

NOTRE SPECIAL DE NOEL

BONBONS mélangés, durs, à la livre 15c
BONBONS de Noël, mélangés à la livre 18c
Autres bonbons de qualité comprenant le TOFFEE, Tire à la melasse, Tire aux peanuts, bonbons français, etc.

CHOCOLATS

Chocolats à la livre, en barres, et en boîtes de fantaisie variant de 35c à \$5.00 la boîte.

FRUITS de toutes sortes, comprenant ORANGES de 35c à 85c la douzaine, POMMES de tout prix, RAISINS VERTS, FIGUES, etc.

Notre section des JOUETS fait l'admiration de tous. Les enfants envient chaque article.

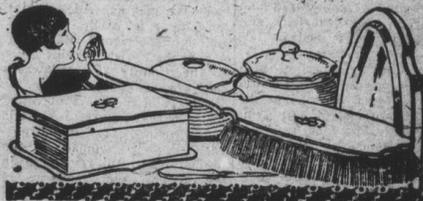
FRASER COMPANIES Limited

Rue Victoria, — — — Edmundston, N.-B.



Service à TOILETTE
et MANICURE
Perle sur ambre, dernière nouveauté pour
\$10. à \$40.

HORLOGES
Modèle BANJO, pour
huit jours:
\$28.00



HATEZ-VOUS d'Acheter Vos Cadeaux NOS ARTICLES S'ENLEVENT RAPIDEMENT

SERVICE à TOILETTE — ARGENTÈRIE — VERRE à VIN
— SHERBET — HORLOGES — MONTRES — DIAMANTS
— CHAPELETS en or et argent solide — BAGUES — BOUTONS DE POIGNET — PLUMES RESERVOIRS — CRAYONS EVERSHARP — et toutes les meilleures marques de Bijouteries.

Notre assortiment de cadeaux est la dernière nouveauté. Chaque article acheté sera mis dans une belle boîte, spéciale pour Noël. Toute personne désirant faire faire ses emplettes maintenant pourra retenir les articles qu'elle désire en payant un léger montant. Ces articles mis de côté, lui seront remis à Noël.

Nos PATINS C. C. M., sont arrivés et ils font l'orgueil des professionnels et la joie des amateurs. Nous en avons de toutes les grandeurs et des prix variant de \$1.50 à \$7.00.

Quelques minutes passées dans notre magasin vous convaincra de la qualité de notre marchandise et des bas prix.

EDDIE J. ALBERT

MONTRE-BRACELET
15 pierres ajustées
\$10.00

Rue Victoria
EDMUNDSTON
N.-B.

DIAMANTS de fiançailles de
\$25. à \$75.

S DU PONY

THEATRE CASINO

Procurez-vous des votes chez les Marchands dont le nom apparait dans cette page.



Articles de NOEL

Argentierie et Articles en cuir,
 - BONBONS et NECESSAIRES à Ecrire,
 - Plumes-réservoirs et Cartes de Souhaits,
 - PIPES jusqu'au CENDRIERS,
 - JOUETS et Ornaments d'arbres de Noël.
 VENEZ VISITER — Il ne vous coûtera rien pour examiner.
 Nous donnons les COUPONS de votes pour le Pony lorsque vous les demandez, avec chaque achat de 25c et plus.

D.-H. VANWART
 The REXALL Drug Store
 EDMUNDSTON, N.-B.

CADEAUX POUR LES FETES

QUI NE MANQUERONT PAS DE FAIRE PLAISIR A VOS AMIS.

OUVRAGES faits à la main: centres de table, serviettes, service à thé, etc.
 PANIERS à OUVRAGE,
 MOUCHOIRS de Fantaisie,
 ECHARPES en soie, de couleurs assorties,
 GANTS en laine et chamoisette,
 BAS en soie, laine et soie,
 AUSSI CHAPEAUX garnis pour Dames et Demoiselles, à prix considérablement réduits.

Mme Fred. Poitras

RUE VICTORIA EDMUNDSTON, N.-B.

J.-E. BARD,

— Plombier —

Marchand de Fer

Rue St-François, Edmundston.

CASH MARKET

AVIS A NOTRE CLIENTELE

A partir du 10 décembre prochain, nous ne vendrons que pour argent comptant SEULEMENT.

Profitez de cette occasion pour économiser, car nos viandes et nos provisions seront réduites de beaucoup.

Une visite ou une commande par téléphone vous en convaincra. Livraison à domicile.

DUBE & OUELLET

Téléphone 32-11
 rue Michaud, Edmundston.



GATEAUX

Gateaux de Noël,
 Gateaux aux fruits,
 Gateaux à la lb, à 20 et 25c.,
 Plumpadding de Noël,
 Noix de toute sortes,
 Fruits Frais,
 Tabac, Cigares,
 Cigarettes.

Café Royal

Nous avons toujours les fruits les plus frais à un prix raisonnable. Demandez-en.

Mme Lévyte Chassé,
 Hotel Royal, rue Canada.



J.-H. PROULX

Boulangier

Chaque Pain

contient un coupon de

25 VOTES

pour le concours du Pony

Notre pain se vend dans toutes les épiceries

EXIGEZ

LE PAIN

PROULX

Téléphonez-nous vos commandes

116-21



DANS 1 SEMAINE

Ce sera

NOEL

IL FAUT se préparer immédiatement à ce grand événement en achetant vos PROVISIONS, et vos CADEAUX dès maintenant.

Soyez sages! Donnez vos commandes immédiatement ou venez magasiner pendant cette semaine, vous éviterez les ennuis que cause une longue attente au comptoir par la grande foule qu'il faut servir.

EPICERIES DE TOUTES SORTES

Nos conserves sont des meilleures marques.

FRUITS

Oranges, Pamplemousses, Bananes, Pommes, Raisins.
 Nous recevons nos fruits à chaque semaine et ils sont toujours frais.

POUR CADEAUX

VERRERIE, VAISSELLE de FANTAISIE,
 BELLES BOITES DE CHOCOLATS,
 LINGERIES POUR DAMES
 ET MESSIEURS.

JOUETS DE NOEL

John-J. Daigle

RUE ST-FRANÇOIS, EDMUNDSTON, N.-B.

Achetez Vos Cadeaux Chez

J.-FRANK RICE

Et Recevez des Milliers de Votes pour le Pony



Argentierie "Community Plate"

Service de table et autres articles en argent.

Vases — Jardinières — Verre Taillé

Jouets — Traineaux — Shis etc.

Chcsterfiels — Chaises "Windsor"

Divanettes — Lampes de piano — de Bridge —

Lampes de Tables.

Ameublement de Chambre à Coucher — Pianos —

Gramophones — Records — Radios.

Fers électriques — Grilleurs électriques — Chauffettes —

Fixtures, etc.

Voyez notre assortiment et demandez nos prix.

J.-FRANK RICE

rue Canada,

Edmundston, N.-B.

LA VIE CATHOLIQUE

BIENVENUE A NOS FRERES DE L'OUEST

Le 24 décembre, la cité de Québec aura l'honneur et la joie d'ouvrir ses portes aux voyageurs de la Survivance franco-canadienne, ces fiers et courageux Canadiens français de l'Ouest qui apporteront à la province-mère un touchant message de gratitude et de fidèle attachement. C'est la visite de retour de nos frères de l'Ouest qui ont reçu royalement, l'an dernier, les voyageurs de la Liaison française, venus de l'Est. Cet échange de visites fraternelles est l'une des plus heureuses initiatives que nous devions à nos missionnaires colonisateurs. On peut difficilement imaginer un moyen plus efficace d'entretenir les relations nécessaires entre les groupes français de notre immense pays, que les distances énormes, menaçaient d'isoler les uns des autres. Désormais, toutes les barrières sont supprimées: l'Est et l'Ouest se donnent la main par-dessus les Grands Lacs, et les coeurs se réchauffent à ces contacts fraternels. C'est aussi un excellent moyen pour les esprits de se renseigner sur place, de voir ensemble le fond des questions à résoudre et, par cette étude faite en communauté de vues et de sympathie, de trouver les meilleures solutions aux difficultés respectives de nos diverses régions.

La mission de la Survivance canadienne, qui aura à sa tête

Nos Seigneurs Marois, vicaire général de Régina, et Brodeur, vicaire général de Prince-Albert, peut être assurée d'avance qu'elle recevra à Québec le plus sympathique, le plus chaleureux. Déjà, la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Université Laval et la presse catholique de Québec, avec l'appui et les encouragements des autorités religieuses et civiles, sont en préparation un programme de fêtes qui fera de cette réception un événement mémorable.

Bienvenue à nos frères de l'Ouest, qui soutiennent là-bas avec tant de courage et au prix de si grands sacrifices l'honneur de l'Eglise et du nom canadien-français, toujours aux premiers rangs des défenseurs de l'école catholique.—S. I. C.

UN PAYS LATIN ET CATHOLIQUE SOUS LE JOUG MAÇONNIQUE

Au Mexique, un prêtre ne peut être électeur, ne peut rien posséder, rien acquérir ni hériter; il ne peut même pas recevoir des fonctions. Tous les voeux ecclésiastiques ou religieux sont défendus. Personne ne peut entrer dans un Ordre religieux sans se mettre hors la loi. Les Frères de Saint-Jean possédaient à Guadalajara un hôpital qui était sans contredit, un des plus modernes de l'Amérique, dans lequel on avait tout le confort réclamé par les pro-

grès de la science; cet hôpital a été confisqué par le gouvernement.

Le gouvernement a aussi défendu l'enseignement religieux dans tous les établissements d'instruction; ainsi, les écoles et collèges catholiques qui étaient fort nombreux au Mexique sont-ils menacés de fermeture, et certains sont déjà fermés. De tous côtés, on annonce que des archevêques ou évêques ont été expulsés de leur résidence.

Il y a sans dire que la presse est musclée et qu'aucun journal catholique ne peut publier de nouvelles dépassant au Gouvernement ou d'articles critiquant l'un de ses membres. Sinon, on le punit d'amende et on le supprime. Ce qui se passe là-bas n'est pas une guerre religieuse; c'est aussi une guerre sociale. Le président Calles est un élève de Lépine et un chaud partisan de ses théories. Ce qu'il entend détruire, en fermant les églises et les écoles catholiques, enlevant le droit aux prêtres, c'est tout le système social que l'Eglise a édifié au cours des siècles. Calles est un Juif et un franc-maçon.—E. I. C.

VIENT DE PARAITRE

L'Action française de novembre nous arrive avec un sommaire des plus variés. On y lira un mot d'ordre sur l'opportunité de faire plus effective l'Union dans la race; deux articles sur le bilinguisme: l'un, Enseignement bilingue à l'école primaire, par l'abbé Philippe Perrier; l'autre l'Anglais dans l'enseignement secondaire par le Père Adélaïde Dugré; s. j.; puis un fort intéressant portrait de M. Henri Bourassa qui n'est pas d'une plume novice; une critique littéraire d'Henri d'Arles: le Catholicisme de Veil lot pour nos étudiants, par R.P. Lamarche, O.P., à l'occasion d'une édition de poche de la Somme théologique; un e critique littéraire de l'abbé Charbonnier "Aux bords du Richelieu" de M. Achard; Notre avenir politique; recension par Jean Bruchési des notes au sujet des dernières élections fédérales par Anatole Vanier et E. B.; les Livres par Hermas Bastien; une tribune de nos lecteurs et la Vie de l'Action française de Jacques Brassier.

L'Action française, revue mensuelle.—Abonnement \$2.00, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

NOTICE OF SALE

Public Notice is hereby given, that under and by virtue of a warrant issued the 26th day of September 1925 by the Treasurer of the Town of Edmundston,

Commanding me to sell at Public auction so much of the Real Estate of François Bérubé to make the sum of \$547.36 being for taxes in and for the Town of Edmundston and costs for advertising the same.

I will for the purpose of satisfying the monies so commanded to be made under and by virtue of said warrant on the 28th day of December 1925 at the hour of 11:00 A.M. in front of the Court House in the Town of Edmundston, County of Madawaska, make sale of the following real estate:—

All that certain lot, piece of parcel of land situate, lying and being in the Town plat of Edmundston in the County of Madawaska, being lot No. 13 in Block N.

Bounded on the front by the main road leading to St-François, on the rear by the Temiscouata Railway Co., on the upper side by Joseph Hebert (A. Xavier), on the lower side by a road leading from said main road to the River St-John, having a front of 51 feet and maintaining same width to the rear.

Such sale will be made by auction to the highest bidder.

DONAT-L. DAIGLE,
Marshal of the Town of Edmundston.

LISEZ ET FAITES LIRE LE MADAWASKA



Notre Travail consiste à NETTOYER — PRESSER TEINDRE les vêtements, tachés ou décolorés

Les vêtements qui ne peuvent être lavés sans danger, peuvent être nettoyés par le procédé à sec. L'expérience des années à ce travail nous permet d'offrir un service d'expert. Appelez-nous souvent et gardez vos habits en bonne condition.

Agent de BUZZELL'S FAMOUS DYE WORKS, FREDERICTON, N.B. MODEL PRESSING SHOP R.H. RICHARDS, rue Victoria, Edmundston. Agent pour l'International: complets faits sur-mesures.

PEOPLE'S MARKET

NOUS sommes prêts à remplir vos commandes pour Noël et le Jour de l'An. Mieux vaut acheter maintenant que d'attendre trop tard.

DINDES — OIES — POULETS — AGNEAUX
PORCS — BOEUF — ETC.

LEGUMES de toutes sortes,
FRUITS de toutes sortes:
Spécial: Pommes fanesuses,
Autres pommes à \$3.50 en montant.

PROVISIONS DE TOUTES SORTES

Nous Garantissons
QUALITE — SERVICE — SATISFACTION

MICHAUD & BELLEFLEUR

TEL: 10-11 Rue Victoria



SERVICE QUOTIDIEN

entre EDMUNDSTON & MONK

Les trains No. 51 et 52, opérant entre Edmundston et Québec bonneront un service quotidien, excepté le dimanche, entre Edmundston et Monk à partir de Lundi le 21 décembre. L'heure d'arrivée ou de départ ne sera nullement changée.

Il n'y aura également aucun changement dans l'opération des chars-dortoirs qui continueront à quitter Edmundston les Mardis, Jeudis et Samedis et les mêmes jours de Québec. Le char-dortoir entrant en gare à Edmundston à 2.40 heures peut être occupé jusqu'à huit heures du matin. Les passagers désirant prendre le char-dortoir à Edmundston pour Québec, peuvent le faire à dix heures du soir.

Il n'y a aucun changement dans le service des trains allant entre Edmundston et Moncton. 31s-17d.

TORANO

ENFIN UNE MACHINE COMBINEE A PERÇER ET A MORTAISER A PRIX-RAISONNABLE



Machine perfectionnée, facile à opérer et à ajuster—pouvant percer un trou de 1 pouce et faire une mortaise de 3/4 pouce à une profondeur de 4 pouces—ce qui permet, en retournant le mortaiseur de percer et mortaiser à une profondeur de 8 pouces.

Machine idéale pour les ateliers de menuiserie, rotisserie et toutes les boutiques à bois.

Cet espace est insuffisant pour décrire tous les avantages que comporte cette machine—il faut vous en adresser une description détaillée.

ASSURANCE FEU! ACCIDENT! VIE!

Agents locaux pour FRINK & Co, et C.E.L. JARVIS représentant: Western Assurance Co., Reliance Assurance Co., North British Assurance Co., Fidelity Insurance Co. of Canada, et autres

A.J. DIONNE, Avocat L.J. DIONNE, Phone 114-21

IL Y A DES CADEAUX POUR CHACUN A NOS PHARMACIES



VOUS pouvez dépenser beaucoup ou peu; nous avons la variété. VOTRE PHARMACIEN vous offre le plus grand choix d'articles nécessaires, bien connus et de qualité—le plus grand assortiment des MEILLEURS CADEAUX de NOËL à bas prix.

PAPERS-réservoirs, CRAYONS automatiques, CAMERAS, PROJECTEURS (flashlights), PELLICULES et Albums, Boîtes de BONBONS, BONBONS durs, BONBONS à la livre, BOUTEILLES vacuum, Services à manucure, Services de voyage, BROSSES—toutes sortes, Services de cartes à jouer, Etiquettes de Noël, Sceaux, Indicateurs (talles), Feuilles de pointe (score pads), CARTES de Souhaits, CHANDELLES, Décorations d'arbres, HORLOGES en ivoire, MONTRES, PAPIER à lettre,

Papier à envelopper de fantaisie, Ornementation, PARFUMS, Services à parfum, Pulvérisateurs, MIROIRS, EAUX à toilette, Articles à toilette, Vanités, Compacts, Nécessaire à barbe, RAZOIRS, POUDRES, CIGARES, CIGARETTES, PIPES, TABACS à fumer, Nécessaires de fumeurs, LIVRES, Nouveautés à parfums, Articles en cuir,

JOUETS: un choix varié — Nouveautés "Chat Noir". Articles de fantaisie japonais, etc., etc.

Stevens Bros.

Pharmacie Edmundston ET Pharmacie Madawaska

Cormier & LeBlanc

ASSURANCES DE TOUTES SORTES

ASSURANCE ACCIDENT & MALADIE

Tout récemment nous avons signé un contrat avec la Compagnie British Underwriters qui écrit toutes sortes de polices Accident et Maladie. Avec cette Compagnie nous pouvons vous écrire des polices dont la prime sera payable à l'année, semi-annuellement ou au mois. De cette façon nous pourrions satisfaire tous les clients.

Nous représentons aussi la Cie Globe Indemnity, Canada Accident et Employers Liability qui tous sont de très bonnes compagnies Accident et Maladie.

AUSSI ASSURANCES FEU ET VIE DE TOUTES SORTES NOUS SOLLICITONS VOTRE PATRONAGE

Max. D. CORMIER, A.-J. LEBLANC

Bureau. Edifice Madawaska

**COLLEGE DU
SACRE-COEUR
BATHURST-OUEST**

Tableau d'honneur du premier degré
J.-P. Albert, Moïse Arseneault, Elmo Babin, Irène Bouchard, Gérard Boudreau, Willie Bourgeois, Ernest Bourque, Eugène Babin, Edgar Comte, Adolphe Cormier, Gonzague Daigle, Lionel Daigle, Péa Daigle, Arthur Diguay, Réginald Doucet, Hector

BUVARD

Grandes feuilles de BUVARD 18x25, pour pupitres. Plusieurs couleurs. Prix: 10 sous, pièces ou 3 pour 25s. Bureau du Madawaska.

Doncet, Albert, Damascus, Gérard Forest, Yvon Gallant, Arthur Gauthier, Clés Haché, Édouard Jomphe, Ben Lavoie, Lévyte Laforge, Louis Morin, Léandre LeGresley, Armand Landry, Célestin Légère, Onésime Ouellet, J.-B. Paquet, Joseph Potvin, Aurèle Robichaud, Lévi Robichaud, Prémilite Robichaud, Camille Richard, Georges Saunier, Walter Savoie, Edgar Tremblay, Léo Verret, Abel Violette.

Tableau d'honneur du deuxième degré

Georges Allain, Oscar Beaupré, Alcide Bernard, Edmond Boucher, Oscar Bourque, James Branch, Adrien Bellefleur, Zénon Béliveau, Armand Boudreau, Armand Boudreau, Delphis Boudreau, Antoine Bourgeois, Léo Bourgeois, Patrice Branch, Patrice Bouchard, Camille Chiasson, Ernest Cyr, Henri Cyr, Hilaire

Cyr, Léopold Cormier, Charles Desjardins, Laurent Doyon, Léo Daigle, Louis Daigle, Gérard Degraze, Albert Doucet, Aurèle Doucet, Clés Doucet, Rodolphe Doucet, Raym. Driadele, John Duquay, Ernest Damont, Dominique Degraze, Félix Desjardins, Emile Després, Lor. Frenette, Raoul Landry, Georges Laurier, Albénie Leblanc, Gérard Leblanc, François Leblanc, Régis Leblanc, Edg. Levasseur, Yves Frenette, P.-E. Ferland, Emile Godin, Vincent Gauthier, Ernest Haché, Arm. Lagacé, Alp. Landry, T. Landry, Jos Lanteigne, Gust. Landry, G. Lapointe, Et-H. Lavoie, Ger. Légère, A. Levesque, B. Levesque, H. Marquis, M. Michaud, J.-M. Marmen, Léon Nadeau, G. O'Connell, Raoul Ouellet, H. Pallard, E. Pelletier, E. Pelletier, E. Poirier, R. Perron, J.-B. Phi-

ippe, J.-M. Paque, A. Robichaud, P. Robichaud, J. Roy, A. Richard, D. Richard, Mart. Robert, M. Richard, J.-A. Robin, C. Roy, L. Saindon, Y. Savoie, J. Somers, J. St-Pierre, R. Thériault, G. Thériault, G. Tremblay, G. Vigneault, L. Boudreau, P. Boudreau.

BANKRUPTCY ACT

In the Estate of Camille Nadeau, of the Town of St-Leonard, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick. Authorized Assignor. NOTICE IS HEREBY GIVEN that Camille Violette, of the Town of St-Leonard aforesaid, did on the twelfth day of December, A.D., 1925, make an authorized assignment of all his property for the benefit of his creditors, and that E. A. MacKay, Official

Receiver, has appointed me to be Custodian for the Estate of the Debtor, until the Creditors, at their first meeting, shall elect a Trustee to administer the Estate of the Debtor.

NOTICE IS FURTHER GIVEN

Notice is further given, that the first meeting of the creditors in the above Estate will be held at the City of Fredericton, N.B., in the Official Receivers Office, (Government Buildings), on Wednesday the Thirtieth day of December, A.D., 1925 at the hour of three o'clock in the afternoon.

To entitle you to vote thereat, proof of your claim must be lodged with me before the meeting is held.

Proxies to be used at the meeting must be lodged with me prior thereto. And further take Notice that

if you have any claim against the Debtor, for which you are entitled to rank, proof of such claim must be filed with me within thirty days from the date of this notice for, from and after the expiration of the time fixed by Sub-section 8 of Section 37 of the said Act, I shall distribute the proceeds of the Debtor's Estate among the parties entitled thereto, having regard to the claims of which I have then notice.

Dated at Edmundston, N.B., the twelfth day of December, A.D., 1925.

LEO-J. DIONNE, EDMUNDSTON, N.B. CUSTODIAN.

LIABILITIES

Unsecured Creditors	\$15,340.29
Bills and Notes	956.68
Preferred Creditors	189.00
Mortgages	755.00
Total	\$16,240.97

ASSETS

Real Estate	1,000.00
Stock in Trade & Fixtures	3,000.00
Book Debts	1,000.00
Other Assets	300.00
Total	\$ 5,300.00
Net Liabilities	\$10,940.97

BANKRUPTCY ACT

In the estate of Levite Blanchette, of the Parish of Drummond, in the County of Victoria, in the Province of New Brunswick. Authorized Assignor.

NOTICE IS HEREBY GIVEN

that Levite Blanchette of the Parish of Drummond, aforesaid, did on the 14th day of December, A.D., 1925 make an authorized assignment of all his property for the benefit of his Creditors, and that E. A. McKay, Official Receiver has appointed me to be Custodian of the Estate of the Debtor until the Creditors at their first Meeting shall elect a Trustee to administer the Estate of the Debtor.

Notice is further given that the first Meeting of the Creditors in the above Estate will be held at the City of Fredericton, N.B., in the Official Receivers Office, (Government Buildings), on Wednesday the 30th day of December, A.D., 1925 at the hour of four o'clock in the forenoon.

To entitle you to vote thereat, proof of your claim must be lodged with me before the meeting is held.

Proxies to be used at the meeting must be lodged with me prior thereto.

And further take Notice, that if you have any claim against the Debtor for which you are entitled to rank, proof of such claim must be filed with me within thirty days of the date of this notice, for, from and after the expiration of the time fixed by Sub-section 8 of Section 37 of the said act, I shall distribute the proceeds of the Debtor's Estate among the parties entitled thereto, having regard to the claims only of which I have then notice.

Dated at Edmundston, N.B., the 15th day of December, A.D., 1925.

LEO-J. DIONNE, EDMUNDSTON, N.B. CUSTODIAN.

Liabilities	\$2,500.00
Assets	\$1,500.00
Total	\$1,000.00

**CHARS A COM-
PARTIMENTS SUR
L'OCEAN LIMITE**

Les wagons à compartiments d'observation sur l'Océan Limite, entre Halifax et Montréal, plaisent beaucoup aux clients du chemin de fer national du Canada; ils sont une belle acquisition au splendide équipement de ces convois tout d'acier.

Ces wagons ont six sections et deux compartiments très confortables. La galerie d'observation est spacieuse, donnant place à quinze riches et confortables fauteuils. Il y a aussi une plateforme d'observation très large, très en vogue pendant la belle saison. Les wagons d'observation possèdent une bibliothèque pourvue de matière à lire suffisante. Le radio ajoute également son charme et les concerts d'après-midi et de soirée des postes "CNRA", "CNRM" et autres stations sont généralement goûtés.

Ces wagons rendent l'Océan Limite l'un des plus beaux convois de tout le continent.

Le service des chars-dortoirs et réfectoires sont reconnus pour leur excellence.

Pour Noël un Ford

N'importe quel modèle Ford peut être acheté à crédit chez votre marchand autorisé Ford local. Le paiement initial modique vous donne le droit de prendre livraison immédiate de votre voiture, et vous pouvez la payer à votre convenance durant l'année.

C'est avec plaisir que votre marchand Ford local vous montrera le Certificat Ford de cadeau de Noël, qui vous permettra d'annoncer le cadeau dignement. La livraison peut également être arrangée de façon à avoir lieu à n'importe quel instant de la matinée de Noël.

ALLEZ VOIR VOTRE MARCHAND AUTORISÉ FORD LE PLUS PROCHE

